CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30034** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 20/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1992

Raison sociale : GALLOUX ENTREPRISE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/03/2021

Capital : 606 000

4 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
41000 BLOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 1992B00217

Siret : 388 324 295 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6110874

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 320447Z1247000 / 001 291886/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 320447Z1247000 / 001 291886/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 54 43 39 76 **Fax :** 02 54 42 66 65

Portable :

Responsabilité légale :
CHENNEVEAU THIERRY PRÉSIDENT / GALLOUX ARNAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.galloux.com

E-mail : galloux-entreprise@wanadoo.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 364 280 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie	23	14/03/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	23	14/03/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²		29/02/2024
5251	Installation de chauffage ou de froid raccordée sur réseau urbain		29/02/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	23	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/04/2026 09:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.